

FORMATION IFSI

// LA FORMATION INFIRMIER AU SEIN DES IFSI DE LA ROCHELLE ET DE ROCHEFORT //

Un métier de soins, de relationnel et de responsabilités

Les soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs sont de nature technique, relationnelle et éducative. Leur réalisation tient compte de l'évolution des sciences et des techniques. Ils ont pour objet, dans le respect des règles professionnelles des infirmiers, incluant notamment le secret professionnel, de protéger, maintenir, restaurer et promouvoir la santé des personnes.

L'infirmier diplômé peut exercer : en milieu hospitalier, en clinique, en maison de retraite, en entreprise, en milieu scolaire, en libéral, en laboratoire, en milieu carcéral, dans un centre thermal, dans l'armée, dans les organismes humanitaires...

// L'ENSEIGNEMENT //

Dates d'entrée : le premier lundi de septembre de chaque année*.

La formation conduisant au diplôme d'état d'infirmier et d'un grade licence vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluri professionnalité.

La formation à temps plein qui s'étend sur 3 ans est divisée en 6 semestres de 20 semaines : 2 100h de théorie, 2 100h de stages, 900h de travail personnel.

L'ensemble de la formation est réalisé sur la base de 35h par semaine avec une répartition entre cours magistraux et travaux dirigés.

La formation se déroule en alternance entre l'enseignement théorique et clinique.

L'enseignement théorique est enrichi par des innovations pédagogiques et technologiques :

- Plateforme universitaire.
- Serious Game.
- Ateliers simulés et simulation (*mannequin basse fidélité, casque virtuel*).

L'enseignement clinique se décline en 15 semaines de stages en 1^{re} année, 20 semaines de stages en 2^e année, 25 semaines de stages en 3^e année et s'approche du rythme des soignants avec possibilité de faire des nuits et des week-ends. Les stages cliniques s'effectuent dans différents secteurs :

- Soins de courte durée (*MCO*).
- Soins en psychiatrie et santé mentale.
- Soins de longue durée (*gériatrie, géronto-psychiatrie...*).
- Soins à domicile, lieux de vie, de travail (*libéral, HAD, SSIAD, dispensaires, maisons de santé pluridisciplinaires, entreprises, établissements scolaires, milieu carcéral...*).

* Cette date peut néanmoins être modifiée par dérogation notamment en 2^e et 3^e années en lien avec la date de réunion du jury du Diplôme d'État.

Depuis le décret du 18 juin 2018 le service sanitaire des étudiants en santé est intégré dans le dispositif de formation. Il contribue à la promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie. Il répond aux enjeux de santé publique de promotion des comportements favorables à la santé et contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales en santé. Il renforce la sensibilisation et permet la formation des futurs professionnels de santé à ces enjeux en assurant leur maîtrise des connaissances et compétences nécessaires.

Possibilité de stages DOM-TOM, à l'étranger sous conditions.

// QUELLES SPÉCIALISATIONS APRÈS LE DIPLÔME D'ÉTAT? //

- **IPDE/ Infirmier Puériculteur Diplômé d'État** : formation de 12 mois, en École de puériculture, sur concours accessible aux infirmiers et sages-femmes diplômé(e)s d'État.
- **IADE/ Infirmier Anesthésiste Diplômé d'État** : formation de 24 mois, en École d'infirmiers anesthésistes, sur concours accessible aux IDE justifiant de 2 années minimum d'exercice, en équivalent temps plein de la profession d'infirmier.
- **IBODE/ Infirmier Bloc Opérateur Diplômé d'État** : formation de 18 mois, en École d'Infirmiers de Bloc Opérateur, sur concours accessible aux IDE justifiant de 2 années minimum d'exercice, en équivalent temps plein de la profession d'infirmier.
- **CDS/ Cadre de santé** : formation de 42 semaines, en Institut de Formation des Cadres de Santé, accessible sur concours pour les infirmiers après 4 ans d'exercice professionnel à temps plein.
- **IPA/ Infirmier en Pratique Avancée** : un IPA est un infirmier expérimenté, ayant obtenu son Diplôme d'État d'IPA (DEIPA) précisant la mention choisie et reconnu au grade universitaire de master. La formation se déroule sur 2 années universitaires.

// COÛT ET INDEMNISATION 2023-2024 //

Coût de formation :

- **Coût pédagogique** : 8 370€ (révisable chaque année).
Ce coût peut être pris en charge par la région Nouvelle-Aquitaine si le candidat est en poursuite d'études, demandeur d'emploi. Les salariés en promotion professionnelle sont pris en charge par leur employeur. Les autres candidats doivent s'acquitter du coût pédagogique.
- **Droits d'inscription universitaires annuels** : 170€
- **Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC)** : 100€/an

Un dossier de demande de bourses du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine peut être constitué. L'attribution étant soumise au respect des critères d'éligibilité.

- **Indemnités de stage** : le montant est fixé sur la base d'une durée de stage de 35^h par semaine en fonction de l'année formation. 5 tenues de stage sont prêtées par le Groupe Hospitalier.

// VALIDATION DE LA FORMATION //

Les étudiants ayant validé les 5 premiers semestres de formation (150 ECTS*) et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation du semestre 6 sont autorisés à se présenter devant le jury régional d'attribution du diplôme d'état d'infirmier (art 60 arrêté du 31/07/09 modifié).

Taux de réussite au Diplôme d'État en 2023 : 98% IFSI La Rochelle // 100% IFSI Rochefort

Taux d'interruption/abandon/césure : 12% IFSI La Rochelle // 9% IFSI Rochefort

Spécificité des IFSI de La Rochelle et de Rochefort :

1. Dans le cadre de la formation, les IFSI de La Rochelle et de Rochefort dispensent 40h d'enseignement théoriques et pratiques sanctionnés par l'obtention d'un certificat de formation de niveau 1 pour dispenser l'Éducation Thérapeutique au Patient (ETP).
2. Accès aux personnes en situation de handicap et aux sportifs de haut niveau sur demande individuelle auprès de l'IFSI.

* ECTS= European Credit Transfer and Accumulation System.